



Haut Conseil de la Coopération Internationale

Intégrer le genre dans les actions de coopération et de solidarité internationale

Prendre en compte les rapports sociaux entre femmes et hommes, une condition pour un développement durable

Si d'importants progrès sont à l'œuvre depuis plusieurs décennies, les droits politiques, économiques, sociaux, culturels des femmes et leur autonomie restent l'objet de restrictions dans la plupart des pays⁽¹⁾. L'accès à l'espace public, à un travail décent, à un salaire égal, aux responsabilités, à des mandats électifs leur est plus difficile. Elles assument un travail domestique, informel et de lien social non comptabilisé dans les richesses nationales. Les femmes et les enfants sont particulièrement touchés par la pauvreté, les trafics, les violences et les conflits armés. La prééminence du masculin sur le féminin, même si elle se traduit différemment selon les cultures, caractérise les sociétés humaines⁽²⁾.

Organisations internationales et des sociétés civiles au Sud comme au Nord s'accordent sur le fait que les répercussions économiques, sociales, environnementales de ces inégalités entre les genres constituent une entrave à un développement humain durable.

Les actrices et acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en première ligne

Pour agir sur les structures institutionnelles, socio-économiques, psychologiques qui véhiculent ces inégalités, les modifications législatives, l'information, les échanges interculturels et la mise en œuvre d'actions concrètes sont des leviers essentiels. Pouvoirs publics, collectivités territoriales, instituts de recherche, associations, syndicats... ont un rôle majeur à jouer pour analyser les transformations sociales, favoriser les évolutions, transmettre les expériences et les savoirs.

Le genre, un concept et une méthode

Le genre* se réfère à la construction et à la répartition des rôles sociaux féminins et masculins, base des sociétés humaines et qui se caractérisent, dans la majorité des cas, par des inégalités. Contrairement au sexe biologique, cette construction sociale des rapports de genre évolue dans le temps et l'espace, elle fait l'objet d'une éducation, elle peut se traduire dans des normes juridiques.

🌱 *Assignation des femmes à la sphère privée et accès privilégié des hommes à l'espace public ; codes de la famille conférant des droits et des devoirs différents selon le genre ; normes d'habillement différencié ; qualités attribuées (ex. : activité/passivité, force/faiblesse)...*

Les rapports de genre varient d'une culture à l'autre, entre groupes sociaux au sein d'une même culture, ils se combinent à la classe sociale, à l'âge, au statut politique, etc. Des facteurs internes et externes les transforment en permanence : éducation, technologies, politiques économiques, marché du travail, conflits armés, crises alimentaires...

Le genre désigne donc à la fois :

- un concept sociologique : le sexe social, les rapports sociaux entre femmes et hommes ;
- une grille d'analyse, un outil pratique pour agir plus efficacement.

* « Genre » est la transposition de l'anglais « gender ». L'expression française exacte serait « rapports sociaux de sexe ». Le terme « genre » (par exemple, dans les expressions : politiques, perspectives, démarches... « de genre ») étant largement utilisé au niveau international, il s'est également imposé parmi les francophones. Cf. *Déclaration de la conférence des femmes de la Francophonie, Luxembourg, 2000.*

1. La préoccupation concernant l'égalité entre les genres est récente. En France, les femmes n'ont acquis le droit de vote qu'en 1944. L'égalité des sexes est inscrite dans la Constitution en 1946. Les femmes mariées ne peuvent travailler sans l'autorisation de leur mari que depuis 1965. En 2005, l'égalité dans la transmission du nom de famille est entrée en vigueur et en 2006, la loi sur l'égalité salariale, vise à corriger d'ici 2010 des écarts de 20 à 30 % entre femmes et hommes, par le biais de négociations notamment au niveau des entreprises.

2. Selon Françoise Héritier, anthropologue, cette « valence différentielle des sexes » remonte à des époques anciennes où les hommes voulaient contrôler, via les femmes, leur reproduction en tant qu'individus masculins. De plus, face à deux éléments présentant des différences, l'esprit humain a une tendance spontanée à hiérarchiser et à opposer.

Dans la pratique : comment intégrer le genre dans toutes les actions ?

Les actrices et acteurs de la solidarité internationale s'engagent⁽⁵⁾

Pouvoirs publics et ONG prennent des initiatives en matière d'intégration du genre : adoption de chartes d'engagement, documents stratégiques, groupes de travail, organisation de conférences, formations internes, analyses de genre dans leurs actions et leur fonctionnement au Nord et au Sud...

La coopération française au développement

Après avoir créé le réseau Genre en Action, qui développe un portail Internet francophone, le ministère des Affaires étrangères a lancé en 2006 une plate-forme Genre et développement, qui réunit élu-es, ministères, organisations de la société civile et de la recherche. En concertation avec ces acteurs et avec les points focaux « genre » nommés dans ses services sectoriels, le MAE prépare en 2007 un document d'orientation stratégique, adossé à la stratégie française de gouvernance. L'Agence française de développement a intégré le genre dans sa nouvelle politique de responsabilité sociale et environnementale.

Les organisations non gouvernementales

Après avoir signé la Charte française de l'égalité, réalisé une étude sur « La parité dans les postes décisionnels » et créé une commission genre, Coordination Sud a organisé en 2006 une journée de mobilisation pour les ONG françaises et propose des formations pour ses membres. De nombreuses initiatives se développent : actions « genre et migrations » du Forim, analyse « genre » de ses projets par Handicap International, étude sur les violences faites aux femmes de Médecins du Monde...

Prendre en compte les différences culturelles

En Afrique de l'Ouest, les femmes et les hommes ont souvent des budgets séparés, avec chacun des sources de revenus et des affectations de dépenses spécifiques. Une OSI participe à la lutte contre la pauvreté en milieu rural au Togo en aidant à développer des poulaillers traditionnels améliorés. Avant de s'engager, elle analyse les rôles sociaux selon le genre.

⇒ Région Nord : les hommes ont la responsabilité de la vente et des revenus, les femmes s'occupent de nourrir les poulets. Elles ne s'investiront pas dans le développement de l'activité car cela leur fait, ainsi qu'à leurs enfants chargés de l'entretien du poulailler, un surcroît de travail sans revenus. Il est plus judicieux de les aider à développer un élevage de porcs, où rien ne s'oppose culturellement à ce qu'elles soient autonomes.

⇒ Région Sud : les femmes ont accès à la propriété des poulaillers, elles commercialisent elles-mêmes et contrôlent leurs revenus. Elles ont donc intérêt à développer cette activité. De plus, elles sont susceptibles de faire des prêts à leur mari si celui-ci a des difficultés pour acheter des intrants pour ses champs. D'après Iram/VSF

Adapter la réhabilitation des marchés

Dans les pays du Sud, les marchés constituent pour les femmes une activité améliorant leurs revenus. Beaucoup y occupent une place précaire et vendent à temps partiel des produits périssables à faible valeur ajoutée.

Un marché est réhabilité sans analyse de genre

Seul le comité de marché, composé d'hommes vendant des produits secs (céréales), est consulté. Les travaux, puis les emplacements des points d'eau pénalisent les vendeuses de produits frais. La gestion des équipements d'assainissement et le nettoyage sont externalisés.

⇒ Le projet a renforcé des inégalités, conduisant à l'exclusion de femmes ayant des activités informelles ou ne pouvant pas payer les cotisations. D'autres perdent les revenus de la sous-traitance de nettoyage qui leur était confiée précédemment.

Ce même marché est réhabilité avec une analyse de genre

Avec l'aide de médiateurs-trices, tous les commerçants et commerçantes sont consulté-es. Des femmes sont intégrées dans le comité de suivi, puis dans la structure de gestion. L'emplacement et le nombre de blocs sanitaires tiennent compte de leurs demandes spécifiques. Le projet formule des indicateurs adaptés selon le genre (ainsi, l'évolution des chiffres d'affaire des femmes et des hommes et selon les produits).

⇒ Le projet améliore les conditions de travail des femmes et leur prise de responsabilités. Son impact sur l'objectif d'égalité entre femmes et hommes pourra être suivi sur la durée.

D'après AfD, principes pour la prise en compte du genre dans les projets de réhabilitation de marché.

5. Au Sud les initiatives sont nombreuses : Déclaration de l'Union Africaine sur l'égalité F/H, plans d'actions nationaux (« genre et développement », Madagascar), formations (manuel genre au Bénin), etc.

- genre ≠ sexe biologique
- genre = construction sociale des identités de sexe**
- genre ≠ femmes
- genre = interactions sociales entre hommes et femmes**
- genre ≠ parité, égalité, mixité
- genre = politique pouvant mettre en œuvre des outils pratiques comme parité, égalité, mixité...**
- genre ≠ projet pour le Sud seulement
- genre = démarche aussi au Nord : fonctionnement interne des institutions, éducation au développement, plaidoyer...**
- genre ≠ affaires sociales
- genre = dans tous les secteurs : gouvernance, négociations internationales, économie, environnement, recherche...**

re en œuvre des stratégies pour l'égalité F/H. Création de l'Agence pour la promotion de la femme et d'un fonds de développement. **1979 - Convention sur**

permettant aux femmes victimes de discrimination fondée sur la différence des sexes de porter plainte devant une instance internationale, est ouvert à la ratific

- Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne : « Les droits fondamentaux des femmes et des fillettes font inaliénablement, intégralement et

fs prioritaires ». **1994 - Conférence mondiale sur la population et le développement, Le Caire**. Adoption d'un plan sur vingt ans pour assurer les dro

le développement social, Copenhague : « Promouvoir la coopération pour aider les pays en développement qui s'efforcent d'assurer aux femmes l'égalité

ard des femmes, 5. combattre les effets des conflits armés, 6. égalité au sein des structures et politiques économiques, 7. partage du pouvoir et de la prise de c

ntaux des petites filles. **2000 - Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)** : 1. réduire de moitié d'ici 2015 l'extrême pauvreté et la

8. mettre en place un partenariat mondial pour le développement. **2005 - « Pékin + 10 » et Sommet de l'ONU**. Le constat est fait que pour atteindre les C

ir activement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociales. « Nous som

Inégalités entre femmes et hommes : quelques constats

Sources OMS, ONU, Unicef, HCR, Amnesty international, Croix rouge internationale, Observatoire de la parité

• Législations, participation politique

Sur 192 pays, il y a 7 femmes chefs d'Etats et 8 femmes chefs de gouvernements (juin 2007) ; on compte en moyenne 15 % de femmes parlementaires dans le monde. Plus de 30 pays ont encore des lois discriminatoires envers les femmes⁽⁶⁾.

• Education

Les 2/3 des 860 millions d'analphabètes sont des femmes. 115 millions d'enfants ne sont pas scolarisés, dont 62 millions de filles. Progrès : sur 128 pays, 50 % ont atteint la parité à l'école primaire en 2005.

• Santé

En Afrique, 75 % des 15-24 ans séropositif-ves sont des femmes. 529 000 femmes meurent tous les ans des suites de grossesses ou d'accouchements. Le nombre de grossesses non souhaitées est de 80 millions, dont la moitié seront interrompues volontairement.

• Economie, pauvreté

Les femmes, dont le travail ménager et les soins à la famille ne sont pas comptabilisés dans les richesses nationales, effectuent 2/3 du nombre d'heures de travail productif, produisent la moitié des aliments, ne gagnent que 10 % du revenu total, possèdent moins de 2 % des terres, reçoivent moins de 5 % des prêts bancaires. Elles forment 70 % des 1,2 milliard de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour.

• Violences

On estime que chaque année 100 millions de bébés et fœtus filles sont supprimés à cause de la préférence pour le fils, que 4 millions de femmes sont vendues et achetées pour le mariage forcé, l'esclavage, la prostitution. 130 millions sont victimes de mutilations sexuelles dans 40 pays.

• Déplacements

Sur les 40 millions de personnes actuellement réfugiées à cause d'un conflit armé et de violations des droits humains, 80 % sont des femmes et des enfants.

L'importance du genre dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP)

L'association GenderAction a étudié treize CSLP publiés en 2002. Trois intègrent à peu près le principe de l'égalité F/H (Rwanda, Zambie, Malawi), huit en ont une vision partielle et traditionnelle, deux méconnaissent l'enjeu. Compte-tenu du coût économique et social des inégalités, ces stratégies ont peu de chance d'avoir un d'impact sur la pauvreté si elles n'incluent pas de façon rigoureuse :

- une participation égale et effective des femmes et des hommes aux consultations préalables ;
- l'analyse de l'impact spécifique sur les femmes des privatisations et de la libéralisation du commerce ;
- la prise en compte du genre dans toutes les politiques sectorielles : droits, économie, éducation, santé, agriculture, urbanisme, transports, migrations, ressources naturelles, technologies de l'information...
- une stratégie de renforcement des droits des femmes et de leur participation politique et économique ;
- l'élaboration de données et d'indicateurs sexo-spécifiques en matière de dépenses publiques, de PIB...
- une traduction budgétaire des mesures luttant contre les inégalités.

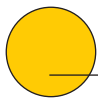
D'après Evaluation des CSLP en fonction du principe de l'égalité des sexes, 2003 GenderAction.

Tenir compte des dynamiques locales

- L'appui à des processus de décentralisation peut marginaliser des femmes. Peu représentées parmi les élu-es au Nord comme au Sud, elles voient leurs besoins insuffisamment pris en compte. L'organisation de formations politiques pour les femmes, de commissions où elles expriment leurs propositions en matière d'investissements et de services publics, peuvent aider à corriger les distorsions liées aux inégalités initiales.
- En raison de la division sexuée du travail, femmes et hommes ont des connaissances différentes sur les plantes et les techniques agricoles. Les projets de conservation, de sélection, d'accroissement de productivité, rendus urgents en raison des chocs climatiques, doivent tenir compte des compétences de genre et des savoirs des femmes en matière de biodiversité. Ainsi, dans certaines régions au Sud, des femmes cultivent plus de 120 espèces vivrières et locales.
- Des ONG latino-américaines ont mis en place des groupes de réflexion sur les identités masculines, où des hommes peuvent parler de leur désarroi face au chômage et du poids que constitue pour eux l'obligation sociale de comportements dominants. Modifiant leur approche, des techniciens ont assuré des rôles de médiation pour résoudre des conflits et répartir les charges de travail de façon plus équitable. www.sendas.org.ec

6. L'ONU a fixé un objectif d'au moins 30 % de femmes élues dans chaque pays, proportion considérée comme condition minimale pour que l'élaboration des politiques reflète les valeurs sociales, économiques et culturelles de l'ensemble de la société. Moins de vingt pays l'ont atteint, dont le Rwanda (49 % de parlementaires femmes), le Costa Rica, l'Afrique du Sud...

l'élimination de toutes les formes de discriminations envers les femmes (CEDEF), ratifiée en 1984. Discrimination : « toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet de nuire à l'égalité de traitement en 1999. **1992 - Conférence mondiale sur l'environnement et le développement, Rio** : « Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et sont indissociablement partie des droits universels de la personne. L'égalité et pleine participation des femmes à la vie politique, civile, économique, sociale et culturelle et la santé reproductive. « Les droits en matière de procréation font partie intégrante des droits humains. L'inégalité entre hommes et femmes doit être éliminée et l'équité et leur donner des moyens d'actions ». **1995 - 4ème Conférence mondiale sur les femmes, Pékin**. Les 12 points du plan d'action : 1. éliminer la violence contre les femmes, 2. assurer d'ici 2015 une éducation primaire pour tous, 3. promouvoir l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir des femmes, 4. réduire les écarts de revenus, 5. promouvoir l'égalité de participation des femmes et des hommes à la prise de décision, 6. promouvoir l'égalité de participation des femmes et des hommes à la prise de décision, 7. promouvoir l'égalité de participation des femmes et des hommes à la prise de décision, 8. mécanismes institutionnels de promotion de la femme, 9. respects des droits fondamentaux, 10. lutter contre l'image stéréotypée de la femme et la violence contre les femmes, 11. promouvoir l'égalité de participation des femmes et des hommes à la prise de décision, 12. promouvoir l'égalité de participation des femmes et des hommes à la prise de décision. **2000 - Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg**, il faut y intégrer transversalement la perspective de genre, en tenant compte des plans d'action précédents, notamment celui de Pékin. La déclaration de Johannesburg affirme : « Les femmes et les hommes sont égaux et les progrès pour les femmes signifient des progrès pour tous » (extrait art. 58). Sommet des Nations unies, septembre 2005.



<http://www.genreenaction.net>

Le Réseau Genre en Action a été lancé en 2004 à l'initiative du ministère des Affaires étrangères pour permettre l'information, la formation et les échanges sur les enjeux et la pratique « genre et développement ». Son portail Internet donne de nombreux contacts et ressources théoriques et pratiques, que chacun-e est invité-e à enrichir. Les structures et les personnes, au Sud comme au Nord, peuvent gratuitement devenir membres et recevoir le bulletin Genre en Action.

Organisations internationales, associations, réseaux

- Tous les contacts à partir du portail <http://www.genreenaction.net>

Stratégies et recommandations d'organisations

- MAE : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/thematiques_830/droits-homme-democratie_1048/droits-femmes_4938/strategie-francaise_10791.html ; http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere_817/publications_827/cooperation-internationale-developpement_3030/brochures-grand-public_3260/strategie-gouvernance-cooperation-francaise_16256/index.html
- AfD : www.afd.fr/jahia/webdav/site/myjahiasite/users/administrateur/public/notes-strategiques/genre.pdf
- Francophonie : <http://agence.francophonie.org/actions/developpement/ini-femmes.cfm>
- Union européenne : http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/gender/index_en.htm
- ONU : <http://www.unifem.org> ; <http://www.un-instraw.org/fr/index.html>
- OIT : <http://www.ilo.org/public/french/gender.htm>
- PNUD : <http://www.undp.org/gender/policy.htm>
- Unicef : <http://www.unicef.org/gender>
- UNESCO : <http://www.unesco.org/women>
- FAO : <http://www.fao.org/gender/GENRE.htm>
- OCDE : www.oecd.org/cad/genre
- Banque mondiale : <http://genderstats.worldbank.org/home.asp>
- Rapport « Égalité de genre dans les instances décisionnelles des ONG », Coordination Sud : <http://www.coordinationsud.org/spip.php?article1935>
- Directive politique d'Oxfam en matière d'égalité de genre : http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/gender/policy_french.htm
- Charte internationale genre de Médecins du Monde : <http://www.mdm-international.org/international/pages/pageprojetchartegenre.htm>

Outils méthodologiques et de sensibilisation

- Téléchargez ce dépliant « Intégrez le genre » : <http://www.hcci.gouv.fr/lecture/publications.html>
- Fiches pratiques : <http://genreenactions.net/article.php3>
- Classeur IFAID « Prise en compte des approches de genre dans les interventions de développement » : <http://www.ifaid.org/genre>
- « Genre et développement », Association québécoise des organismes de coopération internationale : <http://www.aqoci.qc.ca/cqfd/publi.html>
- Outils méthodologiques de la Coopération suisse « L'égalité hommes - femmes en pratique » <http://www.ddc.admin.ch>
- Manuel de formation du Center for development and population activities : http://www.cedpa.org/publications/pdf/gender_french_all.pdf
- Fiches d'expériences et dépliants : <http://www.mondefemmes.org/publications/palabras.htm>
- Guides méthodologiques de Bridge : <http://www.bridge.ids.ac.uk/non-english.htm#francais>
- Genre dans les actions humanitaires, FAO : <http://www.fao.org/sd/seaga/downloads/fr/passportFr.pdf>
- Dépliants pédagogiques de la Commission femmes et développement (coopération belge) : <http://www.dgcd.be/fr/themes/gender/cfd.html>
- Guide pratique de l'OIT pour les syndicats : <http://www.ilo.org/public/english/employment/gems/advance/trade.htm>
- Guide Unesco « L'égalité des sexes dans le langage » : <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001149/114950mo.pdf>
- Guide d'aide à la féminisation du langage : <http://ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994001174/index.html>
- Fiches sectorielles de l'OCDE : http://www.oecd.org/document/34/0,2340,fr_2649_34541_1896290_1_1_1_1,00.html
- Boîte à outils de l'Union européenne : http://ec.europa.eu/europeaid/projects/gender/toolkit_2006/fr/pdf/introduction_fr.pdf
- CD-rom Unesco « Gender focal point training » : unesco.org/women

Sélection de documents et de campagnes

- Charte française de l'égalité : <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/transverse/charte.pdf>
- Brochure du MAE sur l'égalité F/H, 2006 : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere_817/publications_827/cooperation-internationale-developpement_3030/series-etudes_3195/serie-etudes-annee-2006_14820/promouvoir-egalite-entre-hommes-femmes_15457/index.html
- Actes de la journée « Osons le genre ! », décembre 2006, Coordination Sud : <http://www.coordinationsud.org/spip.php?article5137>
- Égalité des sexes et développement, concepts et terminologie (Francophonie) : www.auf.org/programmes1/bulletin/documents/31_2003/31_12.pdf
- « La parité en francophonie », OIF et Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, pp. 269-298 du rapport OIT « La francophonie dans le monde 2006-2007 », Nathan, 2007 ; <http://www.observatoire-parite.gouv.fr>
- Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique : <http://mondefemmes.org/pdf/docpdf/inddevsexfr.pdf>
- Protocole relatif aux droits de la femme en Afrique : http://www.achpr.org/francais/_info/women_fr.html
- Genre et OMD : http://www.wedo.org/files/MDGtoolkit_fr.pdf ; http://publications.oxfam.org.uk/oxfam/add_info_009.asp
- Éducation au développement : www.mondefemmes.org/publications/4a-genre.pdf
- Actes du séminaire « Les hommes en changement » : <http://www.traboules.org/text/chang.pdf>
- Marche mondiale des femmes : <http://www.marchemondiale.org>
- Campagne contre les violences : <http://www.amnestyinternational.be/doc/femmearicle.php3>
- Contre le sexisme : <http://www.sos-sexisme.org>
- Vidéo Eau et genre, étude de cas à Madagascar ; canals@gret.org
- Guide « Genre et Eau », AFD et p-S eau : http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/autres_publications/Eau_genre/Guide/op/edit/lang/fr
- Principes méthodologiques prise en compte du genre dans les projets de réhabilitation des marchés, AFD : www.afd.fr/jahia/webdav/site/myjahiasite/users/administrateur/public/notes-strategiques/NoteGenreMarche.pdf
- Expositions : <http://www.eau-vive.org/fr/publication/exposition.php> ; <http://www.ird.fr/fr/info/expo/famille/index.htm>

Bibliographie

Revue

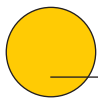
- Les cahiers du genre : <http://www.iresco.fr/revues>
- Cahiers genre et développement : <http://www.iued.unige.ch/genre>
- Bulletin réseau Genre en Action : <http://www.genreenaction.net>
- Lettre Equilibres & Populations : <http://www.equipop.org>

Livres et dossiers

- Le développement des sociétés, une question de genre, Economie & Humanisme, 2006
- Genre et développement, H. Guétat (dir.), Presses univ. Mirail, 2006
- Le genre : un outil nécessaire, direction Jeanne Bisilliat, L'Harmattan, 2000
- Féminins/masculins : Sociologie du genre, C. Guionnet, E. Neveu, Armand Colin, 2004
- Le livre noir de la condition des femmes, C. Okrent (dir.), Xo éditions, 2006
- Masculin, féminin, Françoise Héritier, O. Jacob, 1996, 2002
- Quand les femmes s'en mêlent, genre et pouvoir, La Martinière, 2004
- Analyser les représentations sexuées dans les manuels scolaires, C. Brugeille, S. Cromer, CEPEP, 2005
- Féminin, masculin, les mots du monde, M. Ferrand, la Découverte, 2004
- Eau, genre et développement durable, GRET, AfD, MAE, 2002

Formations au genre

- Genre en Action : coordination@genreenaction.net
- ASTER : aster.aster@wanadoo.fr ; <http://aster.farvista.net>
- Adéquations : <http://www.adequations.org>
- IFAID : formation@ifaid.org
- Le Monde selon les Femmes : <http://www.mondefemmes.org/formations/index.asp>



Mémo pour prendre en compte le genre dans les actions

Les institutions de développement, collectivités territoriales, organisations de solidarité internationale, associations de migrant-es... qui intègrent de façon transversale l'objectif d'égalité entre femmes et hommes dans leurs activités, font un choix à la fois politique et pratique. Elles concrétisent leurs objectifs en faveur des droits humains et de la réduction des inégalités. Elles améliorent leur efficacité sur le plan technique. Ces démarches s'appliquent à tous les niveaux : orientations générales, fonctionnement interne, actions au Sud et au Nord. La liste ci-dessous, ni exhaustive ni directive, vise à apporter quelques pistes.

Les orientations stratégiques

- La politique de genre et l'égalité entre femmes et hommes figurent-elles dans vos statuts, charte éthique, documents d'orientations ?
- Les documents stratégiques annuels et pluriannuels intègrent-ils le genre de façon transversale ? Quels sont les objectifs fixés, les résultats attendus, les mécanismes d'évaluations ?
- Quel est le budget prévu pour cette politique de genre ?
- Avez-vous un-e responsable genre ? Participe-t-il-elle aux réunions stratégiques et aux groupes de travail sectoriels et thématiques ?

Le fonctionnement de l'institution

- Est-ce que la gestion des ressources humaines prend en compte le genre et l'égalité F/H, notamment aux postes décisionnels ?
 - *Recrutements, prise en compte des contraintes spécifiques des femmes, congés parentaux, horaires des réunions...*
- Quels sont les critères en matière d'égalité professionnelle, de partage des responsabilités, de processus de décision, de choix des termes ?
 - *Parité dans les conseils d'administration, à la tribune des colloques ; choix du vocabulaire : au lieu de « les hommes », « les personnes », les « humains » ; féminisation des noms de métiers : une chercheuse ; les participant-es ou les participantEs (cf. guides rubrique boîte à outils).*
- Prévoyez-vous des formations à la politique de genre pour les permanents, les bénévoles, les élu-es, le cas échéant certains partenaires ?

Les actions au Nord

- Vos initiatives d'information, d'éducation, de sensibilisation, de communication, intègrent-elles une pédagogie sur le genre ?
 - *Dans une campagne sur la pauvreté, intégration d'informations différenciées sur la situation des femmes et des hommes ; propositions politiques et concrètes concernant les droits des femmes ; attention prêtée à l'image des femmes et des hommes véhiculée par les affiches...*
- Vos stratégies de plaidoyer, de participation aux négociations internationales prennent-elles en compte les droits des femmes ?
 - *Rappel des conventions et plans d'action internationaux (Pékin, CEDEF...) ; équipes de négociateurs-trices paritaires...*

Les actions dans les pays du Sud

Intégration globale du genre

- Votre action intègre-t-elle une analyse et des objectifs de genre dès sa conception et à toutes les étapes de sa mise en œuvre, suivi et évaluation ?
 - *Clause concernant le genre dans les appels d'offres et les critères de sélection de recrutements ; chapitre détaillant les objectifs, les moyens, les indicateurs en matière de genre ; budgets.*

- Des formations au genre et à l'égalité F/H sont-elles prévues ?
- Les actions humanitaires et post-crisis prévoient-elles des dispositifs adaptés selon le genre ?
 - *Utilisation du « Passeport pour l'introduction de la perspective genre dans les programmes d'urgence » de la FAO et du PAM.*
- Les négociations de paix, les processus de reconstruction intègrent-ils les femmes, renforcent-ils leur participation, leurs droits ?

Analyse du contexte spécifique

- Employez-vous un-e expert-e genre local-e pour vous aider à comprendre le contexte culturel et social, un-e médiateur-trice ? Avez-vous pris connaissance des études et données déjà disponibles sur place ?
 - *Via les ministères pour la Promotion de la femme, les observatoires, centres de recherche, rapports parlementaires, travaux d'ONG...*
- Comment le pays traduit-il les conventions internationales en lois nationales ? L'action renforce-t-elle l'application de ces dispositifs légaux ?
- Quelle est la situation des rapports sociaux de sexe ?
 - *Discriminations, emplois, fonctions sociales, nombre de femmes parlementaires, ministres, responsables de collectivités locales... Division du travail, répartition des terres, des ressources naturelles, des revenus...*
- Quelles sont les évolutions à l'œuvre ? Avez-vous identifié et rencontré les acteurs et personnalités engagés en faveur des droits humains ?
 - *Appel aux compétences de femmes et hommes reconnus dans la recherche, la culture, la politique, les associations, syndicats...*

Impact de l'action

- Quel est l'impact attendu de l'action sur les inégalités économiques entre hommes et femmes, le partage du pouvoir et des revenus, sur l'évolution des comportements et stéréotypes masculins et féminins... ?
 - *Trois possibilités peuvent être vérifiées : l'action ne modifie pas la situation initiale ; elle réduit les inégalités ; elle peut aggraver des inégalités et il faut prévoir des correctifs.*
- Avez-vous formulé des indicateurs de genre et prévu des moyens pour les renseigner et en assurer le suivi ?
- L'action a-t-elle allégé le nombre d'heures de travail des femmes, aux niveaux domestique, productif, communautaire ? A-t-elle renforcé leur accès aux responsabilités, aux savoirs ?
- L'action renforce-t-elle la sensibilisation et les compétences des hommes au Sud comme au Nord en matière de partage du pouvoir, des temps de parole, des responsabilités ?
 - *Appui aux hommes progressistes, parfois en difficulté en raison d'une image défavorable culturellement.*

Haut Conseil de la Coopération Internationale

3, avenue de Lowendal - 75007 Paris - Tél. : 01 43 17 45 90 - Fax : 01 43 17 46 39 - hcci@hcci.gouv.fr

www.hcci.gouv.fr